

Pays de Bitche

PAYS DE BITCHE Environnement

# Ordures ménagères: Éric Hemmert, maire de Rimling, veut un débat

J.Br.



*Éric Hemmert: «Dans ce dossier d'ordures ménagères, tout le monde a raison, tout le monde a tort, personne n'a la science infuse. Ce débat est nécessaire, d'une façon rationnelle.» Photo RL*

**David Suck, nouveau président de la communauté de communes du Pays de Bitche, veut mettre en place une redevance incitative pour les ordures ménagères. Plutôt contre, le maire de Rimling, Éric Hemmert, qui a géré ce dossier durant trois ans, veut créer un débat sur les réseaux sociaux. Interview.**

**Pourquoi voulez-vous créer un débat?**

**David SUCK, président:** «Pour que tout le monde comprenne et ait une vision pluraliste sur ce sujet qui focalise le Pays de Bitche. Il est essentiel de comparer les arguments des

uns et des autres, sans agressivité. Il n'y a aucune solution parfaite. »

### **Vous préconisez la redevance incitative, pour «plus de justice»...**

«La redevance incitative à l'instant T appelle à l'utilisation de trésorerie ou sollicite le budget général, ce qui est impossible eu égard aux investissements en cours. À mon avis, nous vivrions ce que vit Forbach, un mouvement de mécontentement plus prononcé qu'actuellement. La redevance est source de conflits et d'incivilités notoires. Des gens payeront avec retard ou pas du tout. Des locataires ne s'inscriront jamais.»

### **Mais la taxe est conséquente à Rohrbach-lès-Bitche, Petit-Réderching et Bitche, où les bases sont élevées. La redevance ne serait-elle pas plus juste?**

«Comparons ce qui est comparable, village par village, foyer par foyer, d'où ma proposition de modifier la loi sur la taxe, avec un plancher et un plafond, pour plus d'équité.»

### **Vous-même, dans le passé, vous étiez contre la taxe?**

«Je n'oublie pas ce que j'ai dit en 2005. J'assume mes propos et je n'ai pas du tout à en rougir! Au Pays de Bitche, 1700 foyers (sur 17000) ne payaient pas la redevance. Mais j'ai changé d'avis. Si demain nous ne maîtrisons pas le budget (6M€) avec la redevance incitative, la facture sera encore plus salée pour le contribuable. En 2005, nous avons dû, pour sauver notre budget, appliquer une taxe de 21%.»

### **Pourquoi avez-vous refusé de mettre en place la redevance, sur la table depuis longtemps?**

«Refuser un est bien grand mot. Elle était impossible financièrement. Il faut une avance en trésorerie entre 1,6 et 3,2M€.»

### **Vous étudiez également une sortie du Sydeme (Syndicat des déchets ménagers de Moselle-Est), pour faire baisser les coûts...**

«C'est une ineptie. Aujourd'hui, financièrement, nous ne pouvons pas en sortir, la facture serait de 6,5 à 11M€, car nous sommes solidaires des dettes (emprunts, fournisseurs et déficits). Nous devons travailler pragmatiquement, d'autant que certains coûts vont augmenter. La taxe générale sur les activités polluantes passera de 30 à 54€ la tonne de déchets enfouis l'an prochain. Nous devons l'absorber.»